

AVIS DU CMF

AGREMENT DE LIQUIDATION ANTICIPEE D'OPCVM

FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte

Agrément du CMF n°30-2007 du 28 décembre 2007

Adresse : Rue Lac Léman - Centre Nawrez - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 24 septembre 2020, d'agréer la liquidation anticipée du fonds commun de placement « FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ».